

un bulletin par adhérent

BULLETIN D'ADHESION 2024-2025

M/Mme : Nom..... Prénom..... Date naissance.....
Adresse.....
Ville..... Code Postal.....
Courriel.....
N° Tel. portable ___/___/___/___/___ N° Tel. fixe ___/___/___/___/___

Activités auxquelles vous souhaitez participer : plusieurs choix possibles.

JEU DE SOCIÉTÉ	MARCHE PARC	RANDO PARISIENNE	PEINTURE	PEINTURE PORCELAIN	PYRAMIDE	RANDO NATURE	RANDO NATURE GR 4	SCRABBLE	SCRABBLE DUPLICATA	SORTIES	SPECTACLES	TAROT	TRICOT CROCHET

Randonnée

Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée, datant de moins de six mois, est obligatoire pour toute première inscription et à chaque reprise, après une interruption de deux saisons ou plus. Les années suivantes, vous devrez joindre à votre bulletin d'adhésion l'attestation sur l'honneur ci-jointe.

- **personne à prévenir en cas de problème** : Nom et N° tel /.... /.... /.... /....

Peinture sur porcelaine une participation sera demandée en plus de la cotisation (vacation de la professeure et fournitures). Le montant sera communiqué en septembre, en fonction du nombre d'inscrits.

Consignes de sécurité, sanitaires ou autres (feux de forêt...) doivent impérativement être respectées.

Droit à l'image, merci de nous faire savoir si vous refusez que Mennecy Accueil utilise, pour sa communication (flyer, site Internet...), des photos prises lors d'activités où vous apparaissez.

Adresse mail, les personnes nous ayant communiqué leur **courriel** recevront toutes les informations concernant notre association **UNIQUEMENT par ce moyen**. Elles peuvent nous adresser leurs questions et suggestions à : mennecy.accueil@gmail.com

RGPD : Les données personnelles des adhérents, collectées par Mennecy Accueil, ne servent qu'au fonctionnement de l'association et ne seront pas diffusées.

Cotisation 2024-2025 : 26 € par personne

Nous vous rappelons que :

- les adhésions sont valables du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.
- à partir du 15 mai, tout adhérent nouvellement inscrit verra sa cotisation reconduite l'année suivante.
- toute année commencée est due, aucun remboursement ne sera effectué.

Ce bulletin que vous aurez pris soin de lire attentivement, dont vous aurez rempli toutes les rubriques en caractères d'imprimerie et que vous aurez daté, est à retourner, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de MENNECY ACCUEIL :

- soit au responsable de votre activité,
- soit à l'adresse de l'association, 65 bd Charles de Gaulle 91540 MENNECY.

A, le.....

avec le soutien de  et de

